



" BULLETIN "

NUMÉRO : 2015-01

DATE : 2015-01-15

AU DOSSIER : 2015-05-31

À TOUS LES DÉLÉGUÉS

47^e CONGRÈS ANNUEL DES DÉLÉGUÉS DE L'APPQ

Veillez prendre note que le 47^e Congrès annuel des délégués de l'Association des policières et policiers provinciaux du Québec (APPQ) se tiendra les jeudi, vendredi et samedi, 28, 29 et 30 mai 2015, à l'**Hôtel Plaza Québec**, situé au 3031, boulevard Laurier, à Québec (arrondissement Sainte-Foy). Nous nous ferons un plaisir de vous y accueillir le mercredi 27 mai 2015, de 16 h à 22 h 30, au salon Beethoven (à gauche en entrant par l'entrée principale de l'hôtel). Vous pourrez trouver le trajet pour vous rendre à l'Hôtel Plaza Québec sur leur site Internet, soit : <http://www.hotelsjaro.com/plazaquebec/joindre.aspx>.

Au plus tard le 28 avril 2015, vous recevrez le livre des congressistes, dans lequel vous trouverez, entre autres, l'ordre du jour ainsi que la politique de remboursement des dépenses. Ce livre vous servira d'outil de travail tout au long du Congrès.

À TOUS LES MEMBRES

AVIS DE MOTION POUR AMENDEMENTS AUX STATUTS ET RÈGLEMENTS DE L'APPQ

Soyez également informés que tous les membres qui désirent proposer des **amendements aux Statuts et Règlements de l'APPQ** peuvent le faire **d'ici le 19 mars 2015**, soit 70 jours avant la tenue du Congrès.

Pour ce faire, vous n'avez qu'à faire parvenir au vice-président aux Ressources humaines de l'APPQ, M. Jocelyn Boucher, un avis de motion indiquant l'amendement que vous désirez apporter. Par la suite, soit 30 jours avant la tenue dudit Congrès, donc au plus tard le 28 avril 2015, lesdits avis de motion seront soumis aux délégués dans le livre des congressistes.

Vous trouverez sur le site Web de l'APPQ les Statuts et Règlements de l'APPQ en vigueur, à l'adresse suivante : www.appq-sq.qc.ca.

Le vice-président aux Ressources humaines,

Jocelyn Boucher

JB/sl